

Compte-rendu du 10ème café-quartier 28 novembre 2015

ZONE 7 Domaine du Point du Jour – Domaine de Park-Houët

Présents : Une quinzaine de riverains ainsi que des élus : Pascal Hervé, Marie-Anne Tournoux, Sandrine Leray, André Le Traon, Christian Perreul, Laurence Touron, Nelly Guingo, Erwan Dugor, Catherine Joubaud, Steven Ricordel, Matthieu Morange.

⇒ Présentation de chaque participant élus et riverains

⇒ Présentation par Catherine Joubaud des objectifs des « cafés quartiers »

Les cafés quartiers : Moments d'échanges et de partage autour d'un café, entre habitants et élus, à l'issue duquel un ou plusieurs riverains se proposent pour être référents. Le rôle du référent étant de transmettre aux élus les problématiques rencontrées dans leur quartier ainsi que les interrogations des riverains (voir dossier du Laillus n°33 de mars 2015). Le référent est un interlocuteur privilégié entre la mairie et les habitants de son quartier, il doit avoir pour principales qualités l'écoute et la diplomatie. Les élus de la commission communication ont défini 12 zones (8 pour le centre-bourg et ses lotissements et 4 pour la campagne.)

Après avoir servi le petit café, les échanges commencent :

Riverain : voir courrier : plusieurs questions concernant la vitesse

Riverain : avenue de Bretagne, ce n'est pas un giratoire mais un croisement.

Christian Perreul : on a fait enlever les plots car les pompiers ne passaient pas avec la grande échelle.

Riverain : le rond-point est trop gros.

CP : ce n'est pas un rond-point. Pour être un rond-point, il faudrait qu'il soit équipé de panneaux, ce sont des priorités à droite.

Riverain : alors quel est son but ?

Pascal Hervé : ces aménagements ont été réalisés dès le début, dans le courant des travaux du lotissement, par le lotisseur, pas par la commune.

Riverain : ils ne servent à rien.

Sandrine Leray : ils sont utiles car on se pose des questions en arrivant donc on ralentit. Si on les enlève, les gens vont accélérer.

Riverain : on pourrait les aménager différemment pour obliger les gens à faire le tour ?

PH : rappelle que la vitesse est limitée à 30km/h dans les lotissements.

Riverain : pour certaines maisons de la rue de Bretagne, quand on recule, c'est dangereux. A Bourges-Comptes, dans le secteur de la Courbe, il y a des bordures. La demande a déjà été faite à la commune de Laillé, mais sans suite.

PH : il y a eu plusieurs demandes, effectivement. Mais parfois quelqu'un réclame un aménagement et le voisin ne le veut pas... Il y a également le problème du coût. La sécurité est un élément majeur, mais les gens doivent avant tout respecter les limitations de vitesse.

Riverain : les zones accidentogènes de la commune ont-elles été listées ? on en connaît certaines...

PH : oui, on les connaît, mais si les gens respectent la vitesse, il y a moins de problèmes. Des expériences de comptage et de contrôle de la vitesse ont eu lieu, et ce ne sont pas toujours les étrangers aux lotissements qui vont le plus vite.

Riverain : dans l'avenue de Bretagne, les voitures montent vite, mais descendent vite aussi. Lorsque les enfants circulent à vélo, c'est dangereux pour eux.

Riverain : c'est la même chose en venant de la Croix-aux-Beurriers.

CP : l'avenue de Bretagne sera refaite après l'enfouissement des réseaux. Des aménagements sont prévus, notamment la continuité des trottoirs et l'amélioration de l'éclairage.

PH : les travaux sont en cours. Ils seront terminés en 2017.

Riverain : devant le Point 21, problème d'éclairage : 2 lampadaires sont éteints au niveau du passage piéton.

CP : oui, il y a un problème de masse sur l'alimentation. L'entreprise ERS travaille sur la panne.

Riverain : rue de Mandon, pourrait-on envisager un ralentisseur dans la partie haute ? ou un plateau (du même type que celui devant le garage Vignon) ?

Riverain : ou des stops là plutôt que dans la rue de Bréhat ?

Riverain : dans l'impasse de Groix il n'y a qu'un seul lampadaire.

Riverain : à l'intersection des écoles, le stop n'est jamais respecté.

PH : si, il l'est. Dans les réunions, on réclame des stops.

Riverain : mais les stops sont mal placés, un feu serait mieux.

Riverain : globalement, c'est tout de même mieux qu'avant les stops.

Riverain : mais il n'y a pas assez de visibilité.

PH : quand le lotissement du Point du Jour a été réalisé, le lotisseur n'a pas prévu assez d'emprise, ce n'est donc pas satisfaisant ; plusieurs essais ont été tentés, peut-être faut-il envisager un petit dévoiement pour la sécurité, il y a peut-être assez d'espace devant l'école pour envisager cet aménagement ? La sécurité a été améliorée, avant c'était encore plus dangereux. Les problèmes de sécurité ont été réglés au niveau des écoles ???

Peut-être faut-il implanter 4 stops comme au Québec ? c'est une affaire de courtoisie entre les conducteurs... Mais il faut respecter les 30km/h.

Riverain : pourquoi pas un feu ?

PH : cela coûte très cher et il y aurait un risque de bouchons.

Riverain : on peut aussi envisager des radars pédagogiques, ou des bandes rugueuses...

PH : le radar pédagogique pourrait être intéressant, les bandes rugueuses occasionnent une nuisance sonore pour le voisinage.

SL : si on met un feu, les gens passeront ailleurs...

Riverain : pendant la campagne électorale, on parlait d'un projet : une zone de dépose rapide derrière l'école, qu'en est-il aujourd'hui ?

CP : c'est à l'étude en ce moment, ce sera réalisé prochainement.

Riverain : quand les agents des Espaces Verts arrosent les plantes suspendues au Point 21, ils le font à 8h30, c'est une mauvaise heure à cause du trafic autour des écoles.

PH : oui, à l'avenir les horaires et l'organisation de la tournée d'arrosage seront modifiés.

Riverain : il faudrait des lignes de marquage au sol pour délimiter les voies dans le lotissement et éviter que les voitures circulent au milieu de la chaussée.

Riverain : rue du Vert Village, en remontant, il y a un passage très dangereux avant le stop.

Riverain : et un lampadaire rue de Gavrinis est en panne.

CP : oui, il y avait 4 lampadaires à changer à Laillé, c'est fait.

Riverain : on trouve constamment des sacs de McDo dans l'avenue de Bretagne, pourrait-on y mettre une poubelle ? même remarque pour la liaison douce bourg-Bout-de-Lande, il y faudrait plusieurs poubelles, mais bien sûr, qui dit poubelles dit quelqu'un pour les vider, ce n'est peut-être pas facile. Cela dit, les promeneurs qui voient les déchets peuvent peut-être les mettre eux-mêmes dans les poubelles ?

PH : oui, on peut poser des poubelles. A prévoir dans les aménagements de la rue de Bretagne. Ce sera étudié et mis en place au moment de la réalisation de l'avenue.

Riverain : il en faudrait une devant le centre de secours.

Riverain : il faudrait rappeler dans le Laillus que les gens doivent promener leur chien en laisse et pas en liberté.

Riverain : qu'en est-il de la sécurité sur la commune ? les cambriolages ?

PH : il y a effectivement eu une vague de cambriolages il y a quelque temps à Laillé (3 équipes très bien organisées), mais cela va beaucoup mieux maintenant. Des RV fréquents sont prévus avec la gendarmerie de Guichen et le policier municipal pour faire le point régulièrement. En ce moment,

c'est calme, mais les gendarmes restent vigilants. Le policier repère et échange les infos avec les gendarmes, les chiffres sont très bons mais bien sûr cela peut changer à nouveau. La surveillance est bonne néanmoins. Les gendarmes de Guichen travaillent en collaboration avec eux de Bain-de-Bretagne, Crevin, Orgères...un courrier a été envoyé au Préfet pour que la collaboration entre les équipes et la surveillance soient renforcées.

Il ne faut pas hésiter à communiquer des informations au policier ou en mairie sur d'éventuels véhicules suspects. Il ne s'agit pas de contrôle des voisins, mais de vigilance citoyenne locale, c'est différent. On pourra le rappeler dans le Laillus.

Concernant les attentats récents, la Préfecture a fait part de directives qui ne visent pas à interdire les manifestations mais à rester vigilants : les organisateurs ne doivent pas hésiter à faire ouvrir les sacs des personnes qu'ils ne connaissent pas.

Il faut continuer à vivre, ne pas se replier chez soi. Pas de directives pour les écoles, les professeurs peuvent modifier les horaires de rentrée pour éviter trop d'attroupements, mais à Laillé il n'y a pas de problèmes. Le policier sera présent matin, midi et soir pendant les 3 mois de l'état d'urgence, au niveau des écoles et du restaurant scolaire.

Riverain : quand les Espaces Verts viennent couper les branches et herbes hautes dans les chemins, cela repousse très vite. Peut-être pourraient-ils utiliser de l'eau bouillante pour éviter une repousse trop rapide ?

PH : une expérimentation a eu lieu à Bruz, cela demande beaucoup de mise en œuvre, mais les agents n'ont pas été convaincus. Ils sont équipés de brosses métalliques (sarclage), mais aussi d'un brûleur thermique. Il faut peut-être se poser la question de l'eau chaude ?

Riverain : c'est dommage car les chemins sont vite envahis.

PH : nous avons mis en place la politique du zéro-phyto sur la commune (voir Laillus). L'inconvénient reste la maîtrise des herbes indésirables. Il y a beaucoup de chemins très agréables sur la commune mais ils demandent beaucoup de travail.

PH : pour la mousse, le mieux est encore le brûleur thermique.

CP : il y a aussi des essences d'arbres qui ne sont pas adaptées. Par exemple avenue de Bretagne, les aulnes qui y poussent abîment la chaussée et vont être retirés.

Riverain : on peut peut-être emprunter le brûleur pour désherber soi-même les chemins ?

PH : la question nous a déjà été posée mais il y a le problème de la responsabilité. Cependant, nous avons organisé le prêt d'un broyeur donc nous pouvons réétudier la question, car c'est une initiative citoyenne, donc c'est intéressant.

Riverain : si on fait l'élagage soi-même, peut-on demander aux Espaces Verts de venir chercher les déchets verts ?

PH : oui, tout à fait.

Riverain : l'éclairage communal du week-end laisse des zones d'ombre incompréhensibles.

CP : on est en train de revoir le plan d'éclairage public. C'est compliqué car il y a de nombreux transformateurs, la gestion n'est pas centralisée. Cela a été fait de manière empirique jusque-là, au fil de l'expansion de la commune. Le travail va être compliqué, tous les secteurs doivent être harmonisés. Maintenant le travail se fait avec Rennes Métropole qui est désormais responsable de l'éclairage public, mais c'est extrêmement long. Il faut trouver une solution intermédiaire pas trop coûteuse, car ce type de travaux est long et complexe, donc également très onéreux.

Riverain : qu'en est-il de l'éclairage des chemins pour revenir des écoles ou aller prendre le bus ?

PH : on va repérer et prévoir des points lumineux supplémentaires car c'est important sur les voies douces : pour y encourager la circulation, elles doivent être sécurisées.

CP : pour info, l'éclairage du chemin derrière le cimetière représente un investissement de 30 000€. Après renseignements, le solaire coûte encore plus cher !

Riverain : est-ce un investissement communal ?

PH : sur les chemins communaux, oui. Les rues sont prises en charge par RM, la consommation des points lumineux des routes est calculée au prorata, et payée par RM.

Riverain : est-ce RM qui décide ?

PH : non, ce sont les communes, mais il existe un programme d'économies, la réflexion se fait entre les différentes communes pour mener un travail en concertation. Un gros travail a été effectué par Louis Riot sous l'ancien mandat, au niveau de l'éclairage public : changement du type d'ampoules, orientation plus efficace de l'éclairage etc. Beaucoup d'économies ont été réalisées, ce travail n'est pas terminé.

Riverain : rue de Bréhat, 3 problèmes majeurs :

- Dans le bas de la rue, le stop et le passage piétons sont trop près, pourrait-on remonter le passage piétons ?
- La vitesse est constante en descente et aussi en montée, un ralentisseur est demandé. Pas un coussin berlinois, mais par exemple une barre au milieu de la rue (entre le 16 et le 18, au niveau du petit chemin)
- En haut de la rue, un haricot qui fait ralentir, on est obligé de descendre sur la route pour repartir ; supprimer un peu d'espaces verts pour une meilleure visibilité ?

Riverain : les 2 stops sont un problème, quand on arrive du Carrefour Market, pas de visibilité rue de Belle-Ile. Pourrait-on installer un miroir ?

PH : lorsqu'on pose un miroir, on engage la responsabilité de la commune car les personnes n'ont pas toutes la même appréciation des distances dans le miroir, c'est très difficile de juger de l'éloignement d'un véhicule. On peut se renseigner à nouveau, mais c'est beaucoup de problèmes pour une commune. Mieux vaut travailler sur l'avancée de la ligne de stop, un peu de dévoiement, mais on va laisser les stops car on a gagné en sécurité au niveau des écoles.

Pour un plateau, il faut réfléchir car cela implique des nuisances sonores pour les riverains. On peut envisager une zone partagée, où les piétons et cyclistes sont prioritaires et où la vitesse est limitée à 20km/h ? avec des contrôles ? le conducteur y est responsable de tout problème.

Riverain : mais il est responsable lorsque l'accident a eu lieu...

Riverain : cette rue est très compliquée.

Riverain : un ralentisseur devant chez soi pose des problèmes sonores au début, mais lorsque l'on pense à la sécurité, on se sent rassuré.

PH : cela peut-être un plateau goudronné donc moins de bruit...

Riverain : le projet de la ligne de TGV a-t-il été abandonné ?

CP : il y a eu des réunions mais la ligne ne passe pas à côté de Laillé pour l'instant.

PH : il s'agit seulement d'une étude sur la création de voie ou l'utilisation d'une ancienne voie, il n'y a pas d'infos pour le moment. L'étude porte sur une zone très large.

Riverain : quid de l'immeuble en face du Point 21 ?

PH : il s'agit d'un projet de petit collectif. Les parcelles ont été achetées, les plans sont en cours. On peut passer en mairie voir les documents mais le projet définitif n'est pas encore arrêté, c'est seulement une esquisse ; le projet sera réalisé par Aiguillon Construction. Les travaux commenceraient en mai-juin 2016. Ce sera un immeuble R+2, du gabarit de ceux du centre-bourg, qui respectent l'ancien bâti.

Il va y avoir du mouvement dans le secteur des écoles, car les travaux du restaurant scolaire devraient également débiter à cette date, si tout se passe bien. Laillé est une commune qui vit !

Riverain : qu'en est-il du projet des Planches ?

PH : il y a eu des études préalables mais rien ne sera fait. Les études d'impact sont lancées pour le futur quartier, la commission urbanisme y travaille, et étudie la composition, le type de logements, la répartition, les voies de circulation, etc. Aujourd'hui c'est une page blanche, tout est à travailler.

Riverain : l'ancienne boulangerie sera-t-elle détruite ?

PH : la commune a préempté l'ancienne boulangerie et une partie du bâtiment de l'opticienne, mais les choses ne sont pas arrêtées. En face, les bâtiments et terrains jusqu'à la rue du Parc sont en cours d'acquisition avec l'aide de l'Etablissement Public Foncier en tant qu'opérateur, mais la succession est compliquée. L'EPF est un intervenant neutre pour trouver une solution amiable, mais cette solution n'a pas été validée. Un avocat prend en charge l'expropriation mais cela prend du temps. Ces bâtiments posent un problème d'insalubrité publique, de soucis avec les voisins.

La petite boulangerie accueille un projet neuf, des travaux peuvent être envisagés à l'étage pour des bureaux, mais la commune n'engagera pas de travaux pour un logement.

Riverain : il y a une jolie pompe dans la rue piétonne, ne pourrait-on pas la mettre en valeur ?

PH : pourquoi pas ?

Riverain : le trottoir à côté de l'ancienne boulangerie n'est pas assez large, que faire ?

SL : la rue est repassée en double-sens depuis que l'on a créé une voie douce en parallèle de la rue du Point du Jour; les gens doivent prendre conscience qu'il vaut mieux prendre cette voie plutôt que la rue du Point du Jour.

Riverain : la signalisation devrait être plus marquée pour indiquer cette voie.

CP : cela va être fait, et l'éclairage va être installé.

PH : la Table du 6 a fait la demande d'ouverture de la terrasse sur la voie piétonne. Cet endroit avec des espaces verts sera très intéressant car très calme et agréable aux beaux jours.

Riverain : est-il prévu une voie piétonne pour rejoindre le Carrefour Market ?

CP : oui, nous allons ouvrir le chemin piéton qui se situe dans le prolongement de l'allée bordée de chênes. C'est prévu dans le cadre de l'aménagement de l'avenue de Bretagne.

PH : il faut venir voir le projet en mairie.

Riverain : souhaite voir apparaître sur la chaussée un marquage médian, une ligne continue pour séparer les voies dans toutes les rues de ce quartier. Ces lignes auraient un impact visuel et physique sur le comportement des chauffeurs (ou chauffards), car les conducteurs en voyant une voie plus réduite auraient moins l'impression d'avoir toute la rue pour eux.

CP : l'avenue de Bretagne va être refaite (goudron dans sa partie haute, retrait des aulnes dans sa partie basse) et il y aura donc peut-être une réflexion à mener sur des types de ralentisseurs. Il existe les coussins berlinois ou les bandes rugueuses, mais ensuite il faut voir comment les riverains réagissent, car si certains apprécient l'effet sur la vitesse des véhicules, d'autres se plaignent du bruit engendré.